

Votre contact :

Nathalie Saint-Marcel

Téléphone : 04 79 85 81 83

n.saint-marcel@cluster-montagne.com

**À tous les membres du
Cluster Montagne**

Porte de Savoie, le 10 juin 2024

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du 27 juin 2024
Vote en ligne du 14 au 24 juin 2024**

Madame, Monsieur, cher Membre,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire des membres, qui se tiendra sis **Savoieexpo – 1725 avenue du Grand Ariétaz – 73000 Chambéry, le jeudi 27 juin 2024 à 15h30**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et d'activités 2023
2. Rapport financier 2023
3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L 612-4 et L 612-5 du Code de commerce
4. Affectation du résultat 2023
5. Budget et plan d'action prévisionnels 2024 : « **Le Cluster Montagne, accélérateur de développement et d'innovation durable[s]** »
6. Grille des cotisations 2025
7. Candidatures à l'élection du Conseil d'Administration 2024-2027
8. Présentation des résolutions et résultat des votes anticipés
9. Questions diverses

Cette Assemblée Générale permettra de procéder au **renouvellement du Conseil d'Administration 2024-2027**. Afin de faciliter le déroulement de la séance, le Conseil d'Administration a souhaité organiser le **vote anticipé des résolutions par voie électronique du 14 au 24 juin 2024** (règlement des élections et modalités en pj). Vous devez donc voter par anticipation via notre solution internet dédiée Nüag, sur laquelle vous trouverez tous les éléments d'information nécessaires.

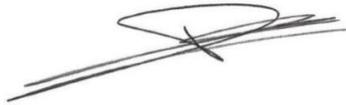
Tout membre empêché peut se faire représenter aux Assemblées Générales par un autre membre. Le cas échéant, vous pouvez adresser votre pouvoir à un autre membre, via la plateforme Nüag. Le nombre de pouvoirs détenus par une seule personne est limité à deux. Les pouvoirs en blanc sont attribués sans limitation au Président et utilisés dans le sens de l'adoption des résolutions approuvées par le Conseil d'Administration. Nous vous rappelons que les personnes morales sont représentées par leur représentant légal ou toute personne spécifiquement désignée à cet effet et que chaque membre ayant voix délibérative dispose d'une seule voix.

L'Assemblée Générale annuelle étant un évènement important de la vie de notre Association, nous vous invitons à convier également vos collaborateurs : c'est en effet l'occasion de leur présenter le travail accompli et le plan de développement à court, moyen et long termes.

À la suite de l'Assemblée Générale du Cluster Montagne, un programme spécifique vous est proposé avec une **table-ronde inspirante**. Un **temps réseau convivial** clôturera cet événement pour célébrer ensemble la réussite de notre action collective.

En vous remerciant par avance pour votre participation et au plaisir de vous accueillir à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher Membre, l'expression de nos sentiments distingués.

Patrick GRAND'EURY



Président

Fabrice PANNEKOUCKE



Président délégué aux Relations Institutionnelles

P.J. : *Programme Cluster Montagne Day – 27/06/2024*
Règlement des élections

CLUSTER MONTAGNE DAY

Assemblée Générale

en partenariat avec



Programme prévisionnel

➤ 15h00 : **Accueil** des participants

➤ 15h30 : **Assemblée Générale Ordinaire**

➤ 17h30 : **Table-ronde inspirante**

« **Modèle d'affaires, affaire sensible : les recettes du changement** »

- **Thibault DAUDIGEOS** – Directeur de la recherche et co-titulaire de la chaire Territoire en Transition GRENOBLE ÉCOLE DE MANAGEMENT
- **Pascal de THIERSANT** – Président du directoire de la S3V
- **Eddie MATHIOLON** – Directeur du développement Sillon Alpin - REDMAN
- Animation : Fanette DEBUISSON – Journaliste

➤ 19h00 : **Temps réseau** convivial

Shot of Art : Jean-Marc LITTIÈRE – artiste photographe – spécialiste du monde des glaces

Votre contact : Gwenaëlle VALENTIN – Responsable Adhérents et Partenaires
g.valentin@cluster-montagne.com – 06 15 03 83 68

Participation gratuite – [inscription obligatoire](#)